

AUGMENTATION DES IMPOTS LOCAUX : LE MAIRE PERSISTE ET MENT.

Le dernier conseil municipal a permis à Monsieur Vincendet d'entériner **UNE AUGMENTATION DES IMPOTS**. Chacun verra sa taxe d'habitation augmenter de 35 euros en moyenne. En proportion, les taxes des logements les plus modestes seront plus augmentées que les autres. Nous avons argumenté contre cette décision. Le Maire et ses colistiers sont restés sourds.

Dans un tract, le maire travesti la réalité et nie cette hausse, alors même que tous les Rillards pourront la constater. **Non seulement cette mesure est-elle contraire aux engagements de campagne du candidat Vincendet, mais en plus elle est injuste.**

Comment le maire justifie-t-il ce revirement ? Monsieur Vincendet invoque une baisse des dotations de l'Etat. Or, les différentes dotations, subventions et participations de l'Etat et des collectivités diminuent au total de 0,3%, soit de **50 000 euros !** pour un budget total de 50,1 M€.

Ce que le maire ne dit pas c'est que les charges à caractère général et les charges de personnel sont en hausse de 2,1 et 1,9% respectivement, pour un montant total de **547 000 euros**. C'est donc une **AUGMENTATION DES DEPENSES 10 FOIS SUPERIEURE A LA PERTE DE DOTATION**. Dans le même temps la commune soutient moins les associations puisque leurs subventions diminuent de 4,8%.

Que faut-il retenir ? Monsieur Vincendet ne tient pas sa parole et **CAMOUFLE SA MAUVAISE GESTION** par une hausse fiscale et une politique inégalitaire. **IL N'EST PAS EXEMPLAIRE** puisqu'il n'applique pas à son budget de fonctionnement ce qu'il impose aux associations.

Jean-Christophe DARNE et Catherine RAVAT

Tous les chiffres et analyses sont disponibles sur notre site www.reussir-ensemble-rillieux.fr